COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260127-2026009-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12
L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 19 janvier 2026.
Présents : Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Pascal COSTARD, Gaëlle DANIELOU, André DEMEESTERE, Françoise FOUCAUD, Bernard HUBERT-GUGLIELMACCI, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Gaëlle DANIELOU
Absents excusés : Franck DELALANDE, Audrey HIROU-ROBERT (pouvoir à Sophie BLEJEAN), Olivier JEHANNE.
Absente : Anne-Sophie BOHUON.

2026-009 : Mairie : logiciels métiers : contrats d'assistance : renouvellement : autorisation signature.

Le prestataire informatique, JVS MAIRISTEM, en charge des logiciels métiers du service administratif de la mairie a transmis à Monsieur le Maire un contrat d'assistance pour renouvellement.

1- Logiciels métiers : comptabilité, budget, paie, gestion des biens, emprunt, état-civil, élections, recensement militaire, dématérialisation Hélios, redevance Chorus Pro et passerelle tiers de télétransmission : maintenance annuelle d'un montant de 6 085,00 € HT.

Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans.
Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ce contrat de maintenance.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats d'assistance pour les logiciels métiers (Tiers : JVS MAIRISTEM) de la mairie pour un montant annuel de 6 085,00 € HT.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE DE MAXENT
35380